

# KYNOSÉLEN®



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 21-05-2021

## Informations et posologie

### Espèces cibles



### Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux, les agneaux, les porcelets, les chats et les chiens :

- Prévention et traitement des états de carence en sélénium tels que :
  - . myopathies ;
  - . dystrophies musculaires.

### Administration

#### Voie d'administration



#### Voie d'administration complément

Voies intramusculaire, intraveineuse ou sous-cutanée.

#### Posologie

- Prévention

0,044 mg de sélénium par kg de poids vif, par voie intramusculaire, voie sous-cutanée ou voie intraveineuse lente, soit les doses suivantes en une administration unique :

- . veaux : 2 ml/10 kg
- . agneaux : 2 ml/10 kg
- . porcelets : 2 ml/10 kg
- . chiens, chats : 2 ml/kg

On traitera préventivement les mères un mois avant la mise bas et les jeunes à la naissance ou dans d'autres circonstances.

- Traitement

Chez les veaux, les agneaux, les porcelets, les chiens et les chats, les doses sont identiques à celles indiquées ci-dessus, mais à administrer pendant 3 jours consécutifs et à renouveler si nécessaire 8 à 10 jours plus tard.

Le bouchon ne doit pas être percé plus de 25 fois.

### Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substances actives :

Sélénium (sf de sélénite de sodium) ..... 0,23 mg

Acide aspartique (sf de sel de magnésium dihydraté) ..... 12,30 mg

Acide aspartique (sf de sel de potassium hémihydraté) ..... 7,39 mg

- Excipient(s) :

Alcool benzylique (E1519) ..... 15,00 mg

### Principes actifs / Molécule

Sélénium,Acide aspartique,Alcool benzylique

### Forme pharmaceutique

Solution

### Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

### Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : 4 jours.

### Propriétés

---

#### Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Produits de l'appareil digestif et du métabolisme, sélénium en association.

#### Propriétés pharmacodynamiques

Le sélénium fait partie intégrante des enzymes glutathion peroxydase (GSHPx), qui sont impliquées dans la protection contre le stress oxydatif. Ces enzymes agissent en synergie avec la vitamine E et d'autres antioxydants dans l'élimination des peroxydes toxiques des tissus et la prévention des dommages liés à l'oxydation des membranes.

Dans la thyroïde, le sélénium est nécessaire à la conversion de l'hormone thyroïdienne T4 (thyroxine) en T3 (tri-iodothyronine), la forme active de cette hormone. Le sélénium intervient comme un cofacteur dans les enzymes iodothyronine déiodinase à l'origine de cette conversion de T4 en T3.

#### Propriétés pharmacocinétiques

Les paramètres pharmacocinétiques du sélénium sont considérablement influencés par le statut en sélénium de l'animal et par la composition de son alimentation.

## Mise en garde

---

### Contres-indications et mise en garde

---

#### Contre-indications

Ne pas utiliser si un historique d'hypersensibilité a déjà été rapporté chez l'animal vis-à-vis d'une des substances actives ou pour l'un des excipients.

#### Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

#### Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans de très rares cas, des réactions locales de type inflammatoire peuvent apparaître au point d'injection après administration.

Dans de très rares cas, des réactions de type choc anaphylactique avec des troubles cardiovasculaires, prostration, coma pouvant évoluer vers la mort de l'animal, ont également été observés.

## Précautions d'emploi

---

### Précautions particulières d'emploi chez les animaux

En raison de la toxicité du sélénium, il est important de respecter les doses et délais indiqués dans la rubrique "Posologie et voie d'administration".

Respecter les règles d'asepsie requises lors de l'injection du produit.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice.

### Autres précautions

Aucune.

### Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

L'utilisation de ce médicament est possible pendant le dernier mois en cas de carence. L'innocuité chez les femelles gestantes n'a toutefois pas été étudiée spécifiquement pour ce médicament, mais son utilisation pendant la gestation ne semble pas poser de problème particulier.

### Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

En cas de surdosage en sélénium, les symptômes pouvant être observés sont les suivants : pouls rapide et filant, dyspnée, colique, polyurie, cyanose, prostration, dépression et ataxie.

La prise en charge d'un animal intoxiqué repose sur une thérapeutique symptomatique (choc, dyspnée) associée à une hydratation correcte (perfusion ou abreuvement *ad libitum*).

## Précautions pharmacologiques

---

### Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

### Incompatibilités

Non connues.

## Conservation

---

### Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

### Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

### Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## Présentation

---

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VETOQUINOL  
MAGNY Vernois  
70200 LURE  
FRANCE

### Classification ATC Vet

- QA12CE99

### Laboratoire



Med'Vet

Laboratoire VETOQUINOL S.A.  
70204 LURE CEDEX  
Direction France  
31, rue des Jeûneurs  
75002 PARIS  
Tél : 01.55.33.50.25  
Fax : 01.47.70.42.05  
<http://www.vetoquinol.fr>

**Numéro d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/1233902 0/1992

**Date de première autorisation**

1992-06-30

**Présentation et quantité**

KYNOSÉLEN<sup>®</sup> Boîte de 1 flacon verre de 100 mL  
Code GTIN : 03605870001828